

# **Landesbibliothek Oldenburg**

**Digitalisierung von Drucken**

## **Bibliothèque Curieuse Historique Et Critique, Ou Catalogue Raisonné De Livres Difficiles A Trouver**

**Clement, David**

**Leipsic, 1757**

Stephanvs Doletvs.

**urn:nbn:de:gbv:45:1-997**

## STEPHANVS DOLETVS.

*Stephani Doleti Orationes duae in Tholosam. Eiusdem Epistolarum*

bibliotheca Universalis, Hagae-Com. ap. P. Goffe, 1742. in 8vo. 354. Jo. Vogt Catal. Librorum rariorum, p. 239. Bibliotheca Danielis Salthenii, Regiomonti, 1751. in 8vo. p. 16. 17. Deburne Bibliogr. 1747. qui en donne une description fort détaillée et exacte.

J'ai copié fidèlement les Tîtres de cet Ouvrage somptueux, sur l'Exemplaire de notre Bibliothèque Royale. Il ne seroit pas si rare qu'il l'est en effet, si les Volumes en avoient été réimprimez aussi souvent qu'ils ont changé de date. Il est sûr que le premier Volume a vu le jour en 1655. mais on le trouve avec d'autres dates dans les Catalogues. Mr. Du Fresnoy dit, qu'il a vu le jour en 1658. dans sa Methode pour étudier l'Histoire, T. IX. p. 1470. On en cite une Edition de 1661. dans la Bibliotheca Universalis ap. P. Goffe, Hagae-Com. 1742. in 8vo. p. 354. La Bibliotheca Smithiana, Venet. 1755. in 4to. en annonce p. CLVI. une Edition de Londres chez *Christoph. Wilkinson*, 1671. in Fol. Si vous consultez le Catalogue des Livres de Mr. De Boze, à Paris, 1753. in 8vo. p. 291. vous y trouverez une Edition de Londres 1673. in Fol. qui y est nommée *Editio secunda*. L'Edition de 1682. chez *Christoph. Wilkinson* in Fol. paroît dans la Bibliotheca Cleri Londinensis de *Guil. Reading*, Lond. 1724. in Fol. S. IX. 1. dans la Bibliotheca Menckeniana Lips. 1727. in 8vo. p. 662. & dans plusieurs autres Ca-

talogues, qu'il est inutile de citer. Mr. *Reading* dit l. c. que c'est la seconde Edition. Si cela est vrai, il s'enfuit que toutes les dates postérieures à l'année 1655. jusqu'à 1682. sont fausses.

Il y a apparence que *Christoffe Wilkinson* a acheté quelques Exemplaires des premiers Volumes de cet Ouvrage, vers l'an 1673. & qu'il leur a donné de nouveaux Tîtres portant cette date, & assurant le public que c'est une seconde Edition corrigée, & augmentée, ce qu'il a réitéré en 1682. à l'égard des trois Volumes.

Cette dernière Edition est citée dans la Bibliotheca Fayana, Paris. 1725. in 8vo. p. 363. & dans le Catal. Biblioth. Harleianae, T. I. p. 470. Le Catalogue des Livres de Mr. De Boze en indique p. 291. une seconde Edition, dont le T. I. est de 1673. le T. II. de 1682. & le T. III. de 1683. in Fol. Cette dernière date se trouve aussi dans la Bibliotheca Ludewigiana, P. I. p. 285.

*Richard Rawlinson* en cite deux Editions dans sa Method of studying History, T. II. London, 1728. in 8vo. p. 55. l'une de 1655. en trois Volumes in Fol. qui est imaginaire, & l'autre de 1673. in Fol. Voll. III. qui n'est réelle qu'à l'égard du troisième Volume. Il dit, que le dernier Volume est le plus rare, parce que plusieurs Copies en ont péri dans

Fin-

larum Libri II. Eiusdem Carminum libri II. Ad eundem Epistolarum  
ami-

l'incendie de Londres de 1666. Comment peut-on dire, que le dernier Volume, qui n'a vu le jour qu'en 1673. ait souffert du feu en 1666.

Mr. Du Fresnoy dit, dans sa Methode pour étudier l'Histoire, T. VI. p. 249. qu'il est bon d'avoir le premier Volume de la premiere Edition de 1655. parce que les connoisseurs prétendent que dans les Editions postérieures on a fait des retranchemens à ce Volume. Il cite ibid. T. IX. une seconde Edition de 1682. 3. Vol. & dit, que cet ouvrage est devenu rare par la suppression qu'en firent autrefois les Anglois. Si l'Edition de 1682. est la seconde, il n'y en a qu'une Edition postérieure. Si la suppression concerne la premiere Edition, elle n'influe pas sur la rareté de celle de 1682. & si c'est après la seconde Edition qu'elle s'est faite, les Exemplaires de la premiere étant déjà dispersés, ne craignoient plus aucune suppression. Elle n'a donc pu contribuer à la rareté de l'Ouvrage, qu'en supposant qu'il n'y en a qu'une seule Edition avec des dates différentes, comme on l'a fait dans la Bibliotheca Historica Struvio-Buderiana, T. I. p. 642. Cette suppression mérite d'être confirmée, car l'Autorité de Mr. Du Fresnoy ne suffit pas pour la constater. La meilleure raison de la rareté de cet Ouvrage, est sans doute celle que Rich. Rawlinson a rapportée, dans sa Method of studying History, T. II. p. 55. en ces termes: „This Book

„is become scarce, and more particularly, in England, where it was printed. „They have been carefully collected by „Roman Catholicks, English as well as „Foreigners. „ Aussi le P. Nicéron remarque-t-il, que cet Ouvrage est rare en France, & qu'il s'y pousse toujours dans les inventaires jusqu'à vingt pistoles.

Antoine Wood en parle, dans ses Athenae Oxonienses, Vol. II. London, 1692. in Fol. Col. 696. & nous apprend, que les deux premiers Volumes étant prêts à passer sous la presse, Mrs. Dodsworth & Dugdale les offrirent à divers Libraires, sous des conditions qui les auroient pu dédomager des fraix & des peines qu'ils avoit employées pour former ce Recueil; mais que les Libraires n'en aiant pas voulu courir la risque, ces Messieurs se joignirent ensemble, & empruntèrent quelques sommes d'argent, pour fournir aux fraix de l'impression. Mr. Dodsworth étant mort sur ces entrefaites, vers le milieu du mois d'Août de l'année 1654. avant que l'on eut achevé la dixième partie du premier Volume, Mr. Dugdale resta seul chargé des soins de l'impression. Le premier Volume étant achevé en 1655. Mr. Dugdale ne trouva pas à propos de continuer d'abord par l'impression du second; mais il attendit quelques années, jusqu'à ce qu'il eut vendu la plupart des Exemplaires du premier Tome, & qu'il en eut tiré de quoi faire la dépense de celui qui le suivit en 1661.  
Mr.

amicorum Liber. *Et à la fin: Doletus. Durior est spectatae virtutis, quam*

Mr. *Dugdale* rassembla de nouvelles pièces, pour en former un troisième Tome. Mr. *Wood* lui en communiqua plusieurs, qu'il a eu soin de déterminer l. c. Col. 700. où il remarque en passant, que *Thomas Herbert* Baronet en fournit aussi quelques unes: & que *Dugdale* en avoit encore plusieurs qui venoient de *Dodsworth*, quoiqu'on n'ait pas trouvé à propos de le nommer sur le Titre de ce troisième Volume; qui au reste est infiniment plus rare que les deux précédens. v. *Revue* l. c.

*Jean Marsham* a mis un Discours préliminaire à la tête du premier Volume, que l'on a copié dans les *Unschuldige Nachrichten*, 1747. p. 184. & 352. Mr. *Marsham* y fait mention de *Guillaume Somnerus*, dont Mr. *Wood* n'a rien dit: & rend à *Dodsworth* la justice qui lui appartient. Voici comment il s'exprime fol. d. 3. *recto*: „Editioni huic omnino non interfui; . . . Interfuit autem „vir eximius, *Gulielmus Dugdalius* *Warwicensis*, . . . qui tantam huic Operi „supellestem contulit, ut Authoris alterius titulum optimè meritis sit. Interfuit etiam vir nostrarum antiquitatum „callentissimus, *Gulielmus Somnerus* *Canuariensis*, qui *Saxonica*, quae exhibentur, atque *Lelandi* *Anglica* reddidit *Latina* . . . Palma verò hujus incepti „tribuenda est viro egregio, *Rogero Dodsworthio* *Eboracensi*, . . . qui vetustissimas Pietatis memorias in latibus dormitantes suscitavit, & ex laceris Antiquitatis reliquiis, tanquam membris Ab-

„syrctianis, longe lateque dissipatis *Historicum* hoc Corpus orbi Christiano construxit . . . Benefactum hoc, labore indefesso, & *triginta annorum* impendio comparatum, vires capiet a tempore . . . „

*Guil. Dugdale* a dédié le troisième Volume au Roi *Charles II.* & l'a enrichi d'un Avis au Lecteur, où il nomme généreusement les personnes dont il a tiré du secours: „In disquisitionibus hisce arduis & tenebrosis, conatum omnem sum, „mâ fide & solertiâ per tempus non modicum adhibui, favore attamen v. cl. „*Thomae Herberti* de *Tinterne* in agro *Monumetensi* *Baronetti*, . . . necnon „*Antonii Wood*, *Mertonensis* *Collegii Oxon.* alumni, in rebus antiquis apprime peritorum, suppetias non minimas, „uti gratanter agnosco, habui. „ Il n'y dit pas un mot des pièces que *Dodsworth* lui avoit laissées.

On a fait un Abregé de ce gros Ouvrage, qui est coté dans le *Catalogus Bibliothecae Harleianae*, Vol. I. p. 404. en ces termes: „*Dugdales* *Monasticon Anglicanum*, or the *History of the ancient Abbies and other Monasteries, Hospitals, Cathedral and Collegiate Churches*, in *England and Vales*, translated and „abridged, *with Cuts*. 1693. in Fol. „ On a donné ce Titre dans le *Gelehrten Lexicon* de Mr. *Jöcher* T. II. Col. 161. comme s'il appartenoit au *Monasticon Anglicanum*, confondant ainsi l'Original

La-



Annal. Typograph. T. III. p. 32. Note a.  
 où il dit: „Natus est (*Doletus*) anno  
 „1509. Genabi annos duodecim exegit,  
 „(1521.) dein Lutetiae quinque, (1526.)  
 „Patavii tres, (1529.) Venetiis unum,  
 „(1530.) Tholosae duos, (1532.) Lugduni  
 „(unum, 1533.) Annus igitur *Doleti* vigesi-  
 „mus quintus anno *Christi* poterit coinci-  
 „dere 1534. quo Lutetiam Lugduno pri-  
 „mum abiit. „ (scil. Idibus Octobribus.)

Cela étant posé *Dolet* se trouva à Tou-  
 louse en 1531. & 1532. D'abord après  
 son arrivée il y fut élu par les Ecoliers  
 François pour être Orateur de la société  
 qu'ils avoient formée. Il prononça à cet-  
 te occasion le premier de ces Discours,  
 dont *Simon Finet* donne une idée, à la tête  
 de nôtre Recueil, en ces termes: „Gal-  
 „lorum primum laudes, ut moris erat,  
 „ornamentâq; praedicat. Proinde facta  
 „à senatu in omneis generatim sodalitates  
 „praeiudicia oratione oppugnat, & infir-  
 „mat. Tholosam barbariei postulat, il-  
 „lius edicta promulgationesq; elevat, id  
 „tamen perpaucis, temporis angustiis  
 „praeceps, ut secundae orationis argu-  
 „mentum tantum prima parâsse uideat-  
 „ur, uixq; alteram, sine altera, sensu in-  
 „tegro legas. Deniq; Oratoris munere  
 „perfuncto, insurgit Aquitanus, nescio  
 „quis, grammaticus . . . . qui ut  
 „morbo procacitatis liberius uteretur,  
 „Gallisq; petulanter malediceret, &  
 „*Doletum* convitiis aspergeret, Tholo-  
 „sae dignitatem propugnare, imminu-  
 „tam à *Dolet* senatus auctoritatem tueri,  
 „Vasconum laesorum causam defendere  
 „se fingit: cuius impudentia, & proca-

„citate, calumniisq; grauiter commotus  
 „*Doletus*, ita, ut legere est, oratione se-  
 „cunda respondit. „

C'est *Pierre Pinache* Orateur des Ga-  
 fcons qui ataquâ *Dolet* avec vehemence,  
 & contre lequel il se défendit vaillan-  
 ment, dans son second discours, où il le  
 nomme expressément, p. 29. & dans sa  
 Lettre à *Jacobus Bordingus*, datée de Tou-  
 louse le 22. Avril. (Sans doute 1532.)  
 où il raconte cette affaire avec ses suites,  
 en ces termes: „Sublata prorsus est se-  
 „natus consulto cum Aquitanorum, tum  
 „Gallorum sodalitas. Huic promulga-  
 „tioni uehementer ab omnibus reclama-  
 „tum est, erat enim iniqua & noua. Sed  
 „res teneri à nobis non potuit, plusq;  
 „ualuit barbarorum imperium & autori-  
 „tas, quam nostrum amicitiae colendae  
 „studium. Cum *Pinachio* quaedam mihi  
 „altercatio intercessit, publicè in illum  
 „causam dixi: qua oratione fractus, lite-  
 „ris ut se minore sensu, fraude flagitio-  
 „se usus est, & me falsis quibusdam per-  
 „stricti mea oratione senatus, urbisq;  
 „Tholosae dignitatis à me imminutae ac-  
 „cusationibus, in *carcerem* rapiendum  
 „curavit, faciendaeq; mihi contumeliae  
 „non solum interfuit, sed etiam praefuit.  
 „Laboravi dies aliquot communi meo-  
 „rum inuidia, quae facile tamen *Pini* no-  
 „stri auctoritate, & *Minutii* Praesidis ope  
 „compressa sit. Magnum ex inimico-  
 „rum meorum conatibus atque perfri-  
 „dia fructum gloriamq; percepi, cri-  
 „minis nullius conuictus, & in se-  
 „natu, ut innocens, iudicio absolu-  
 „tus. „

*Stephani Doleti Dialogus, de imitatione Ciceroniana, aduersus De-*  
*fide-*

*Dolet* craignant cependant de nouvelles affaires, se sauua de Toulouse, & se retira à Lyon, d'où il sortit pour quelque tems pour prendre l'air de la campagne. Ecoutons ce qu'il en dit l. c. p. 143, dans une Epître adressée à *Jean Pinus*, & datée en ces termes: *Datum ruri, ad Sext, Id. Aug.* (Sans doute 1533.) „*H-*  
„*ostium infectatione coactus, & morbo af-*  
„*fectus acerrimo, Lugdunum, quo antea*  
„*cogitabam me contuli, qua mente quo-*  
„*ue consilio, indicassent meae in Tolo-*  
„*sam orationes & epigrammata, ea nisi in*  
„*lucem exire uetuisset ualitudinis meae*  
„*perturbatio. . . . Ruri etiam nunc ago*  
„*de medicorum sententia, ubi morbi no-*  
„*stri reliquias facilius citiusq; propter*  
„*caeli lenitatem depulsum iri sperant.*„

La plus ancienne lettre, datée de cette campagne, est du 13. de Juillet, & la dernière du 8. d'Août. (1533.) C'est pendant ce tems là que *Simon Finetius* fit imprimer l'Ouvrage dont il est ici question, comme il le témoigne dans son Epître Dédicatoire, datée de Lyon, le 1. d'Août. (1533.) où il dit: „Ego, dum  
„*Doletus conualescendi gratia caeli huius*  
„*grauitatem uitat, & ruri medicorum ad-*  
„*hortatione agit, libris, quos comme-*  
„*morau, excudendis operam do non rem*  
„*homini prius indicaturus, quam accesser-*  
„*imus Patavium.*„

Aussi ces Discours de *Dolet* auoient ils vu le jour avant le 9. Novembre 1534. où *Dolet* écrivit de Paris, son Epître Dé-

dicatoire, que l'on voit à la tête de son *Dialogus de Imitatione Ciceroniana.* *Dolet* y remarque d'abord, qu'il vint à Paris le 15. d'Octobre 1534. & vers la fin, il y parle de nôtre Recueil en ces mots: „*Id uero scribere ne praetermitte, qui*  
„*nobis aequi sint, qui iniqui ob uulga-*  
„*tam illam orationum nostrarum edi-*  
„*tionem.*„

Ceci fait voir qu'il ne s'agit dans les passages que j'ai citez que du premier séjour que *Dolet* fit à Lyon, avant que d'aler à Paris en 1534. & non du second séjour qu'il y fit en 1536. à son retour de Paris: & conséquemment que nôtre Ouvrage y a été imprimé en 1533.

*Simon Finetius* veut faire accroire au Lecteur dans sa Dédicace, qu'il a mis au jour ce Recueil à l'insçu de *Dolet.* „*Ora-*  
„*tionum duas, . . . . quas Tholosae ha-*  
„*buit, illi furtim surripui, furtum etiam*  
„*auxi duobus Epistolarum libris ad ora-*  
„*tionum argumenta apprimè quadranti-*  
„*bus: mox tam opima praeda factus rei*  
„*audior, carminum item libros duos*  
„*compilo, omnia in lucem autore incon-*  
„*sulto insciòque profero.*„

Je ne sai pas pourquoi *Finetius* s'est donné tant de peine, pour rassembler les pièces qui composent le dit Recueil: puisque *Dolet* auoit déjà formé la résolution, à Toulouse, de les faire imprimer ensemble, comme il l'insinue dans une lettre à *Jacobus Bordingus*, datée de Toulouse le 22. Avril (1533.) où il s'é-

H h h 2

nonce



*siderium Erasmus, pro Christophoro Longolio. Lugduni apud Seb. Gryphium, M.D. XXXV. (1535) in 4to. Pagg. 197. Fort-rare. (19)*

nonce de la maniere suivante: „Quam  
„tibi dudum orationem promiseram,  
„quaq; proxime in *Pinachium* inuectus  
„sum, nihil est, quod expectes, neutram  
„enim antea leges, quam *typis excusam*,  
„cum nostris carminum epistolarumq; li-  
„bris. „

Quel besoin y avoit-il de dérober le manuscrit d'un Ouvrage, que l'Auteur avoit préparé exprès pour le mettre au jour, d'abord après son arrivée à Lyon. Et si la fièvre quarte arrêta pour quelques semaines l'exécution de ce dessein, faloit il en venir à la rapine, pour accomplir les vœux d'un jeune Auteur vindicatif & impatient de se voir imprimé? Enfin si *Finetius* a dérobé ces pièces à *Dolet*, & les a fait imprimer à Lyon, pendant que le dit *Dolet* étoit à la Campagne, où auroit-il donc pris les Lettres que *Dolet* écrivoit à la Campagne, & dans le tems même que la presse rouloit sur ce Volume? N'y a-t-il pas grande aparence que *Dolet* les lui communiqua: puisque l'Ouvrage ne fut achevé qu'après son retour à Lyon, & que l'on y voit des Lettres datées de Lyon, comme p. 126. 127. 128. & 147.

(19) Mich. Maittaire Annal. Typograph. T. III. Hagae-Com. 1725. in 4to. p. 90. Bibliothek ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Lud. Bünnemann Catal. Libror. rariss. p. 85. Jo. Caroli Opitii Singularium artis

Com-  
Typographicae Continuat. II. Mindae, 1744. in 4to. p. 20. Sam. Engel Spicilegium Librorum rariorum, p. 10. Hamburgische Vermischte Bibliothek, Vol. II. p. 888. & Vol. III. p. 298. Note b. & 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Jo. Vogt Catal. Libror. rarior. p. 239. 240. Theophili Sinceri neue Nachrichten von alten Büchern, Frankf. 1748. in 4to. P. 357.

L'Exemplaire de cet Ouvrage qui se trouvoit dans la Bibliothèque de Mr. Jean Jacques Charron Marquis de Menars, s'est vendu trente florins, comme on le voit dans le Catalogue de sa Bibliothèque, à la Haye, 1720. in 8vo. avec les prix cotés à la marge, p. 329. Mr. Duve a trouvé le moien d'en aquerir une Copie, qu'il a eu la bonté de me prêter. *Dolet* l'écrivit contre *Erasme*, pour la défense de *Christoph. Longolius*, qu'*Erasme* avoit attaqué après sa mort, dans son Dialogus cui titulus *Ciceronianus*, siue de optimo genere dicendi, imprimé chez *Froben*, avec son Traité de recta Latini Graecique sermonis pronunciatione. Basileae, 1528. in 8vo. Jules Cesar Scaliger avoit prévenu *Dolet*, & avoit fait imprimer contre *Erasme*, son Oratio pro *Cicerone* contra *Erasmum*, Parisiis apud *Petrum Viduacum*, 1531. in 8vo. C'est pourquoy il envisagea l'ouvrage dont il est ici question, comme une pièce qui lui étoit inju-

Commentariorum Linguae Latinae Tomus Primus. Stephano Dolet Gallo Aurelio Autore. Lugduni apud Seb. Gryphium, 1536. Cum priuilegio ad quadriennium. in Fol. Col. 1708. Sans les pièces liminaires, qui occupent 28. Feuillet.

Commentariorum Linguae Latinae Tomus Secundus. Stephano Dolet Autore. Apud Seb. Gryphium Lugduni, 1538. Cum priuilegio

injurieuse: & qui devoit signifier, qu'il n'avoit pas assez bien défendu sa cause. Jaloux de la gloire que Dolet auroit pu tirer de cet Ouvrage, il l'ataqua de plein front, dans une seconde Harangue intitulée: „*Jul. Caes. Scaligeri adversus Erasmus Dialogum Ciceronianum Oratio Secunda.* Parisiis, ap. Petr. Vidovaeum, 1537. in 8vo. Scaliger ne fut pas le seul qui écrivit contre Dolet: *Franciscus Floridus* Sabinus le relança à son tour, dans son Traité intitulé, „*Lectio- num sicutivarum Libri III.* Ludolpho Pio Cardinali Campensi dedicati ab authore per Epistolam Bononiae, 4. Cal. Maii, anno 1539. datam. „ que Mich. Maittaire a indiqué dans ses *Annal. Typograph.* T. III. p. 92. Cette pièce se trouve aussi dans les Oeuvres de *Franc. Floridus*, imprimées à Bâle en 1540. in Fol. & dans *Jani Gruteri Lampas*, ou *Thesaurus Criticus*, T. I. Francof. 1602. in 8vo. p. 996. & suiv. Dolet répondit à ce Livret par un nouveau Traité intitulé: „*De imitatione Ciceroniana Stephani Doleti adversus Floridum Sabinum*, Liber. Lugduni, ex officina auctoris, 1540. in 4to. „ Mr. Freytag a mis cet Ouvrage au nombre des Livres rares, dans ses *Analecta Litte-*

raria, p. 293. & l'on peut assurer hardiment, que toutes les pièces dont j'ai fait mention dans cet article sont très-rares, si on en cherche les Editions originales. Nous y pouvons ajouter le Traité suivant, qui termina cette controverse: „*Francisci Floridi Sabini adversus Stephani Doleti Aurelii calumnias Liber.* Romae, ap. Anton. Bladum Afulanum, 1541. in 4to. „

Dolet a dédié l'Ouvrage dont il est ici question, à *Gulielmus Scaeva*, & a daté sa Dédicace de Paris, le 9. Novembre 1534. peu de tems après y être arrivé: car il dit en propres termes dans cette Dédicace, qu'il vint à Paris le 15. d'Octobre. C'est de là qu'il envoya ce Traité au dit *Scaeva*, pour le faire imprimer à Lyon, comme il nous l'apprend dans sa Dédicace, p. 4. „*Dialogum de Imitatione Ciceroniana aduersus Erasmus ad te mitto, quem Gryphio reddes. Amabo te, illum quàm castigatissimè excudendum cura, neq; committe, ut tuum mihi officium in ea re desit, quod nunquam desuit.* „ v. *Doleti Comment. Linguae Lat.* T. II. Col. 520.

gio ad quadriennium. in Fol. Col. 1716. Sans les pièces liminaires qui occupent 32. Feuilles. *Fort-rare.* (20)

(20) Dan. Georgii Morhofii Polyhistor literarius, Lubecae, 1714. in 4to. T. I. L. IV. C. IX. §. 11. p. 824. Bibliothéque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Histoire Littéraire de la Ville de Lyon, par le P. De Colonia, T. II. à Lyon, 1730. in 4to. p. 499. 603. & 759. Memoires de Nicéron, T. XXI. p. 120. Jo. Car. Opitii Singularium artis typographicae e Seculo XVI. Continuat. II. Mindae, 1744. in 4to. p. 20. Catalogus Bibliothecae Harlejanae, Vol. III. Lond. 1744. in 8vo. p. 98. Hamburgische Vermischte Bibliothek, Vol. II. Hamb. 1744. in 8vo. p. 888. & Vol. III. p. 298. Not. b. & p. 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Journal des Savans, T. CXLVII. in 12mo. p. 557. Jo. Vogt Catal. Librorum rariorum, p. 239. 240. Theophili Sinceri neue Nachrichten von alten Büchern, Frankf. 1748. in 4to. p. 357. Bibliothecae Schwarzianae, P. I. Altorffii, 1753. in 8vo. p. 40. *Intere. n. 2221.*

*Estienne Dolet* commença de bonne heure à travailler à cet Ouvrage. Il n'avoit que seize ans, comme il le témoigne dans la Dédicace du Tome I. adressée à *Guillaume Budé*, & datée de Lyon le 22. Avril 1536. où il s'énonce en ces termes: „Cum annos natus sexdecim (quo tempore rex Callus ad Ticinensem agrum „in hostium manus prodicione uenit (le

„24. Fevr. 1525.) Lutetiae Parisiorum „positis Grammaticae rudimentis me pri- „mum *Ciceronis* lectioni dedi, & Latine „loquendi modos attentius obseruans, „hos Commentarios ceppi conficere. . . „Creverunt simul hi cum aetate, & stu- „diorum meorum progressu, sed mihi „styli fundamenta iacienti, & formam „iam constituenti satietate sui penè facta. „Itaque styli informandi studio tempore „longo cesserunt. At quos mihi maxi- „mo usui fuisse senseram, & quos spem „ingrediebar iuuentuti fore non inutiles, „ab inuidiae suspitione non abfuturum „me sum arbitratus, eos omnibus nisi pa- „tère uellem. Edendos igitur curauim, „prima mea adolescentia ceptos quidem „illos, sed omni à me nunc cura, dili- „gentia, iudiciòq; de integro confectos, „atque absolutos. Editionis tamen ce- „lerioris, praeter meam iuuentuti matu- „rius consulendi cupiditatem, maximum „illicium fuit, ne, si rem extraherem, „gravioribus posthac commentationibus „deditum, ad humiliora referri me pœ- „niteret. „

*Dolet* n'emploia que neuf ans à la composition de ce gros Ouvrage, puisqu'il passoit les soirées à le mettre au net en 1534. comme il le déclare à *Guillaume Seve*, dans l'Épître Dédicatoire qu'il a mise à la tête de son *Dialogus de imitatione Ciceroniana*, datée de Lyon le 13. Novembre 1534. où il dit: „Meis lin-  
guae

„guae Latinae commentariis ex integro  
„describendis horas uespertinas tribuo,  
„quos ad calendas, plurimum, Janua-  
„rias confecero.„

*Dolet* n'a pas trouvé à propos de sui-  
vre l'Ordre de l'Alphabet, comme les Le-  
xicographes ordinaires; il a rassemblé  
tous les mots qui ont du rapport à certain-  
es matières, il les a rangés & expliqués  
par lieux communs: & se glorifie de cette  
invention, dans le Tome II. de ses  
Commentaires, Col. 763. „Vide quàm  
„totus in eo sudem, ut sic uoces uocibus  
„respondeant: id est, ut uocum confi-  
„milium significationes quàm longissimè  
„producam, & res rebus coniungam . . .  
„Cuius quidem inuentionis gloriam, &  
„laudem totam nobis sine controuersia  
„uendicare possumus: nec in eius socie-  
„tatem quisquam uel Gallorum, uel Ira-  
„lorum, uel Germanorum dictionum in-  
„terpretum: quandoquidem ordinem al-  
„phabeticum omnes secuti sunt. Mihi  
„uerò triuialis iste ordo minimè placuit:  
„& aliquid ingeniosus, elegantiusq; co-  
„nandum uisum est: non minus tamen  
„ad iuuentutem erudiendam, & plenam  
„uocum interpretationem tradendam  
„aptum, atque accommodatum.„

Il avoit formé le dessein de publier cet  
Ouvrage en trois Volumes: & nous apprend  
Col. 1. du Tome II. ce qui devoit entrer  
dans chaque Volume. C'est dommage  
que le Tome troisième, pour lequel il re-  
seruoit tout ce qu'il avoit d'érudition &  
de jugement, n'ait jamais vu le jour. Voi-  
ci comment il s'exprime: „Primo Tomo  
„à nobis quod coeptum est, Secundo per-

„sequimur. Id uerò in hunc modum,  
„ut inchoatam antea tantùm nominum,  
„uerborumq; explicationem hoc Tomo  
„absoluamus: ad extremum de particulis  
„indeclinabilibus, . . . scripturi. Ter-  
„tio Tomo (quò laudem omnem & labo-  
„ris, & ingenii, & eruditionis, & iudicii  
„nostri reseruamus) de phrasi linguae la-  
„tinae, ac numeris oratoriis à nobis scri-  
„betur.„

Il en donne une notion plus déterminée  
ib. Col. 1384. „In Tomo III. . . doce-  
„bimus, qua sit ratione numerorum Orato-  
„riorum lenitas Orationis in re leni, & ae-  
„quabili uel quaerenda, uel seruanda: qua  
„item sit eorundem numerorum ratione  
„uehementia orationis afflicenda in re ue-  
„hementi: qua, in re lamentabili, lamen-  
„tabilis orationis forma: qua, in mouen-  
„dis hominum affectibus: qua, in sedan-  
„dis: qua in concitando odio: qua, in  
„beneuolentia concilianda: qua, in lau-  
„dando: qua, in uituperando. Et quo-  
„niam Deus Opt. Maximus, . . . no-  
„bis & orationis solutae, & carminis fa-  
„cultatem suo beneficio tribuit, non mi-  
„nus diligenter, carminum cuiuslibet ge-  
„neris decorum, artemq; laudabilem, &  
„admirabilem tertio Tomo nostro trade-  
„mus, quàm orationis.„

*Jac. Thomafius* acuse nôtre Auteur de  
plagiat, dans sa Dissertat. de Plagio lite-  
rario, Suobaci, 1692. in 4to. p. 176.  
où il dit: „*Stephanus Doletus* scripsit  
„Commentarios Latinae linguae. Quod  
„opus qui uiderunt, antequam *Roberti*  
„*Stephani* thesaurus, *Marii*que *Nizolii*  
„in *Ciceronem* observationes ederentur,  
„pro

*Stephani Doleti de re navali Liber ad Lazarum Bayssium, Lugduni apud*

„pro certo affirmarunt, non maius fuisse,  
 „quàm sex *Laurentii Vallensis* de latinis  
 „elegantis libros. Ast postea in immen-  
 „sam farraginem crevit non è *Stephani*  
 „tantùm atq; *Nizolii*, sed aliorum lucu-  
 „brationibus quoq; compilatum, ut *Bar-*  
 „*tholomaei Ricci & Lazari Bayssii* . . . .  
 „Vide autem improbitatem plagiarii.  
 „Cùm laudem venatur *Doletus*, nominan-  
 „dis iis, quos describit, magis mutus est  
 „pisce. „

Il me semble que *Thomafius* juge avec trop de confiance des Ecrits de *Dolet*, sans les avoir examinés. S'il avoit lu le passage suivant, auroit il pu dire, que *Dolet* ne nommoit jamais ses Auteurs. Ouvrons le Tome II. de ses Commentaires Col. 242. & nous y trouverons ces mots: „Primùm de re hortensi dicam: „postea de arborea: . . . In re hortensi, „fi, & arborea maximo nobis usui erit „singularis, & non mediocriter laudanda „*Caroli Stephani* uiri doctissimi tum diligentia, tum eruditio. A quo de re „hortensi, & arborea non pœnitendi libelli proximè exierunt. „

Je souscrierois volontiers au jugement que l'on trouve dans le Catalogus Bibliothecae Harleianae, Vol. III. Londini, 1744. in 8vo. p. 98. où il est dit: „So- „me have upbraided him with having sto- „len all the Materials of this Work from „*Robert Stephanus*. Be that as it will, it „is certain he ought to be higly com- „mended for having disposed in a clear

„and proper Order many Words and  
 „Things, which are found disperled in  
 „*Stephanus* without any Method or Re-  
 „gularity. . . . Some learned Men  
 „consider *Doletus's* Commentary as a  
 „Supplement to the Thesaurus Linguae  
 „Latinae of *Stephanus*, and therefore  
 „think, that no good Latinist, if possi-  
 „ble, should be without it. „

Mr. *Duve* en possède deux Exemplaires, & il y en a un troisième dans nôtre Bibliothèque Roiale. v. *Dan. Georg. Morhofii* Polyhistor Literarius, T. I. L. IV. C. IX. §. 11. p. 823. *Mich. Maittaire* Annal. Typograph. T. III. Hagae-Com. 1725. in 4to. p. 34. 50. & suiv. Histoire Literaire de la Ville de Lyon du *P. De Colonia*, T. II. à Lyon 1730. in 4to. p. 603. *Memoires de Nicéron*, T. XXI. p. 119. *Jo. Matthiae Gesneri* Dissertat. de praecipuis Lexicis Lat. à la tête du Tome I. de son Thesaurus Linguae Romanae, Lipsi. 1749. in Fol. fol. 1. 2. verso.

Je possède un Abrégé des Commentaires de *Dolet*, qui est acephale, c'est pourquoi je copierai ici le Titre que le *P. Nicéron* en a donné l. c. p. 120. „*Commentariorum linguae Latinae Ste-*  
 „*phani Doleti* Epirome duplex, quarum  
 „altera quidem vocum omnium in illis  
 „explicatarum, & in ordinem Alphabe-  
 „ticum redactarum significationes conti-  
 „net; altera vero similia affiniaque ver-  
 „ba & eorum contraria, eodem quo ipsi  
 „authori

apud *Seb. Gryphium* 1537. in 4to. Pagg. 189. Sans les pièces liminaires. *Fort-rare.* (21)

*Stephani Doleti Galli Aurelii Carminum Libri Quatuor.* Lugduni

„authori visum est, ordine dictionum  
„quae praeter Alphabeti ordinem in ex-  
„plicandis aliis inferuntur, Index. Per  
„*Jonam Philomusum*. Basileae, 1537. in  
„8vo., Pagg. 598. Sans la Préface &  
„la Table.

*Jonas Philomusus* a fait cet Abregé pour l'usage des Ecoliers, c'est pourquoy on le trouve *rarement* complet.

(21) Bibliothéque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Car. Opitii Singularium artis typographicae Seculi XVI. Continuat. II. p. 20. Hamburgische Vermischte Bibliothek Vol. II. Hamb. 1744. in 8vo. p. 888. & Vol. III. p. 298. Not. b. & 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Jo. Christoph. Mylii Memorabilia Bibliothecae Academicae Jenensis, Jenae, 1746. in 8vo. p. 132.

Quoique j'aie trouvé ce Livre dans la Bibliothéque de Mr. *Duve*, je n'en tirerai pas les paroles de *Dolet*, qui en font voir l'origine, parce que *Mich. Maittaire* l'a déjà fait, dans ses *Annales Typograph.* T. III. p. 36. Je me contenterai de remarquer, qu'il contient deux parties. La premiere est une Défense de *Dolet* adressée à *Lazare de Baif*, contre *Charles Estienne*, qui aiant publié un Abregé du  
(Tom. VII.)

Traité de *Baysius* de re Navali, à Paris, 1537. in 8vo. y acusa *Dolet* d'avoir dérobé à *Baysius*, tout ce qu'il avoit dit sur cette matière, dans le Tome II. de ses *Commentarii Linguae Latinae*, qui étoit encore sous la presse, & dont le dit *Estienne* avoit vu les feuillets, qui traitoient de cette matière. *Dolet* copie de mot à mot les aculations de *Charles Estienne*, & y répond avec vigueur. Après quoi il donne une Table des mots qu'il a expliqué dans cet Ouvrage. Ensuite vient le Traité de re navali p. 1. - 189. que *Dolet* a tiré de mot à mot de ses *Commentarii Linguae Latinae*, T. II. Col. 155. - 228. afin qu'on le puisse confronter avec le Traité de *Lazarus Baysius* de re navali, pour voir si l'aculation de *Charles Estienne* est juste, ou si c'est une pure calomnie.

Ceux qui possèdent le *Theaurus Linguae Graecae* de *Gronovius*, n'auront pas besoin de chercher avec beaucoup de patience & de soin ces Editions *rarees*, pour contenter leur curiosité; Ils trouveront le Traité de *Baysius* de re navali dans le T. XI. du dit Trésor, p. 564. & celui de *Dolet* sur le même sujet, dans le même Tome p. 629. & suiv. *Jac. Thom. asius* l'acuse hautement de plagiat, dans sa *Dissertatio de Plagio Literario*, Suobaci, 1692. in 4to. p. 177.



ni anno M. D. XXXVIII. (1538.) in 4to. Pagg. 175. Sans la Dédicace & les pièces finales. *Fort-rare.* (22)

(22) Mich. Maittaire Annal. Typograph. T. III. Hagae-Com. 1725. in 4to. p. 90. Not. \* Bibliothéque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Caroli Opitii Singularium artis typographicae e Seculo XVI. Continuat. II. p. 20. Hamburgische Vermischte Bibliothek, Vol. II. Hamb. 1744. in 8vo. p. 888. & Vol. III. p. 298. Not. b. & 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Jo. Christoph. Mylii Memorabilia Bibliothecae Academicae Jenensis, Jenae, 1746. in 8vo. p. 132.

Charles Du Plessis D'Argentré raporte, dans sa Collectio Judiciorum de novis erroribus, T. II. P. I. Lutetiae Paris. 1728. in Fol. p. 133. L'Arrêt de la Cour du Parlement de Paris, du 14. Fevrier 1543. par lequel ce Volume est condamné à être brulé & converti en cendres: & défense est faite à son de trompe & cri public, à tous Libraires de le mettre en vente, & à toutes personnes de quelque état & qualité qu'elles soient, de l'avoir ou garder en leur possession. Après cela faut il s'étonner s'il est rare? Ajoutons-y, que c'est le premier Livre sorti de la presse de *Dolet*. Aussi le Titre en est-il orné de la marque de *Dolet*, qui est une Doloire tenue par une main qui sort d'une nuë, avec un tronc d'arbre au dessous, & cette Devise à l'entour: „Scabra, & impolita „ad amussim dolo, atque perpolio. „

Mr. *Davo* en conserve un Exemplaire. Il est imprimé en beaux Caractères Itali-ques, & sur du beau papier; mais l'obscé-rité de diverses Epigrammes ne sert qu'à le souiller. Il y en a d'autres par les-quelles il n'a pu manquer de se faire des ennemis, d'attirer la condamnation de son Livre, & de se preparer la voie au bûcher. Mr. *Vogt* en a copié une dans son Catal. Librorum rariorum, p. 240. qui est vive, à laquelle j'en aiouterais une autre à peu près sur le même suiet, que l'on trouve p. 87. avec l'inscription qui suit: „In „quendam, qui Cucullum abiecerat. „

Quid profuit pullum Cucullum po-  
nere,

Cùm, quam Cucullus tum docet, tum  
adfert suis,

Mentem profanam, callidam, & sensus  
vafri

Plenam, scelestam, omniq; confutam  
dolo.

Tam diligenter, quàm antea, serues  
tibi?

Te spes fefellit primùm, & illa opi-  
nio,

Qua cum Cucullo duplici mores tuos  
Poffe abijci prorsus putabas duplices.

Ac nos simul multum fefellisti, quia  
Cum ueste deiectam arbitrabamur lu-  
em

Vestis: minusq; cauimus tum à te,  
prius

A quo cauebamur Cucullato Plano.

L'Epi-

*Francisci Valesii Gallorum Regis Fata. Ubi rem omnem celebriorem à Gallis gestam nosces, ab anno Christi M. D. XIII. usque ad annum*

L'Epigramme xxv. p. 31. sent le fagot. Elle fait voir qu'il étoit un moqueur, qui n'avoit aucune Religion, & pourroit bien avoir contribué à le faire acuser d'Athéisme: & lui avoir procuré une fin tragique. Elle porte l'inscription qui suit: „Ad Philippum Melanchtonem. Quid maxime rideat.”

Ridere quae possim, stolidorum, & stultorum  
Natio mihi multa suppeditat: sed nil prorsus  
Magis libet ridere, quam nonnullorum Amentiam, qui ceu Deorum cognati, Jouisq; caeli participes, de Diis semper

Sermonem habent: &, quà ad Polum effèri possis,  
Quà deprimaris in nigri tenebras Regni,  
Docent. Ineptum hominus genus, & intolerandum.

Scilicet accubuerunt Jovi, & diuùm mensis,  
Cœlestia ut nobis modo isto dispensent.

Mr. Maittaire a donné une idée de ces Epigrammes; dans ses Annales Typograph. T. III. p. 63. où il y a une faute d'impression, que l'on a fort bien relevé dans la Hamburgische Vermischte Bibliothek, Vol. III. p. 414. On y a mis 1528. pour l'année 1538. où ces Epi-

grammes ont vu le jour. Il faut encore corriger une nouvelle faute, qui s'est glissée dans la dite Vermischte Bibliothek, l. c. p. 315. où il est dit, que l'Ouvrage dont il est ici question, est in 8vo. quoiqu'il soit in 4to. Il ne faut pas non plus s'en rapporter à la parole de Mr. Bayle, qui dit, dans son Dictionnaire §. Dolet, Note C. que les Vers Latins de ce malheureux Auteur, ont paru dignes à Gruterus d'être insérez dans les Delices des Poëtes François. Ouvrez les Delitiae Poëtarum Gallorum Ranutii Gheri, P. I. 1609. in 12mo. p. 863. & vous n'y trouverez pas tout à fait quatre feuillets des Poësies de Dolet: & voilà tout.

Not. Au volume intitulé: Senectutium. Claudii Doletus. inquit. Dictionnaire de Dolet. par M. Bayle. 1734. p. 10. on trouve que l'ouvrage de Dolet. n'est pas tout à fait complet. On y a ajouté les Poësies de Dolet. v. de la page 11. 12. 13. 14. 15.

Gerardus Faustus Confluentinus, ou plutôt Georgius Fabricius Chemnicensis & Georgius Sabinus n'en faisoient point de cas, comme on le voit par ces Distiques publiez dans un Recueil intitulé, Poëtae Historici, J. Consulti & Medici singulis distichis descripti, Gorlicii, 1573. in 8vo. p. 28.

Stephanus Doletus Aurelianensis.  
Mufarum vomica & cancer, febrisq;  
poësis.

Qua periit, dignus morte perire  
fuit.

De eiusdem Symbolo. Omnia ad  
amuffim dolo. Sabinus.

Si dolat expostens ad amuffim cuncta  
Doletus.

I i i 2

Cur



num ineuntem M. D. XXXIX. *Stephano Dolet* Gallo Aurelio Autore. Lugduni anno M. D. XXXIX. (1539.) Cum Priuilegio ad decennium in 4to. Pagg. 79. *Fort-rare.* (23)

For-

Cur sua non etiam Carmina scabra  
dolet?

Idem in eiusdem Poëmata.

Carmina facturus sublimia, fecit olem:  
tum:

Hinc *Bavio* pius vate *Doletus* olet.

(23) Bibliotheca Sarraziana, Hagae-Com. 1715. in 8vo. P. II. p. 177. Bibliothéque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Car. Opitii Singularium artis typographicae e Sec. XVI. Continuat. II. p. 20. Hamburgische Vermifchte Bibliothek, Vol. II. p. 888. & Vol. III. p. 298. Note b. & p. 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Jo. Vogt Catal. Libror. rariorum, p. 239. 241. Theophili Sinceri neue Nachrichten von alten Büchern, Frankf. 1748. in 8vo. p. 357. *Debus*. n. 5208.

L'Exemplaire de cet Opuscule coté dans la Bibliotheca Sarraziana, l. c. s'est vendu 15. flor. 10. sous. Mr. *Duve* en possède un autre, qui porte la marque de *Dolet* sur le Titre, avec la Dévise que j'ai rapportée dans l'article précédent. Cette marque paroît de nouveau à la fin du Volume, où elle n'est plus entourée de la même Dévise; mais sous laquelle on voit le nom *Doletus*, avec cette autre Dévise: „Derior est spectatae virtutis, quam inco-

„gnitae, conditio.„ Ce Livre est donc forti de l'imprimerie de *Dolet*, comme le précédent. Aussi y a-t-il employé le même papier & les mêmes caractères.

*Dolet* a dédié ce Livret à *François I.* & a daté sa Dédicace en ces termes: „Lugduni ad Idus Sextileis Anno a *Christo* ab Inferis redeunte M. D. XXXIX.„ Elle est suivie d'une Epître en Vers, adressée au même Roi. Après qu'oivent une seconde Dédicace intitulée: „*Stephanus Doletus Petro Castellano* Episcopo salutem.„ Elle est datée de la manière qui suit: „Lugduni, ad Idus Sextil. Anno ab Olympo Mortalibus aperto M. D. XXXIX.„ *Dolet* y manifesta la raison, qui l'a excité à mettre une seconde Epître Dédicatoire à la tête de son Ouvrage, en ces termes, qu'il adresse à *Pierre Du Chatel*: „Tibi autem, quoniam eiusmodi es, ut & certum, & ex actum de Opere nostro iudicium ferre possis, istud ipsum (secundum Regem: „Regi enim rem ipsam inscriptam puta: „tibi artem & Operis structuram) dedicatum volumus, ut, quid Operis sit, „Regem erudias: sicq; certè erudias, ut, „quale, quantumq; tibi videbitur, pro „ea opinione illi & probandum, & laudandum suscipias. Reges enim ut bene sint erga literatos animati, attamen „non aliter Literatorum munera (id est, „Opera & Libros) accipiunt, ac illi, quibus

Formulae Latinarum locutionum illustriorum in tres partes divi-  
fae, Lugduni, 1539. in Fol. *Premiere Edition fort-rare.* (24)

„bus de literis habetur fides, tum cen-  
„sent, tum suadent,

L'Original Latin est en Vers, d'un bout à l'autre; mais la Traduction François est en Prose: & vient du même Auteur. Le Sieur *De la Croix-Du Maine* la cite dans sa Bibliothèque, à Paris, 1584. in Fol. p. 77. en ces termes: „Les gestes „de François de Valois Roy de France, „I. du nom escrits premierement en vers „Latins par le dit *Dolet*, & depuis tra- „duits en vers François par luy-mesme, „imprimez par lui à Lyon l'an 1540. „ Il se trompe, quand il dit que ce Livre a été traduit en vers François. Le P. *Niceron* remarque au contraire, dans ses *Memoires* T. XXI. p. 123. que cette Version est en Prose. Il en cite trois Editions, & en donne le Titre suivant: „Sommaires des faits & gestes de Fran- „çois I. tant contre l'Empereur, que ses „suiets & autres nations étrangères, tra- „duits du Latin par l'Auteur. Lyon 1540. „in 4to. It. Lyon 1543. in 8vo. It. „Paris. 1546. in 8vo. „ v. la Biblio- theque d'*Antoine du Verdier*, à Lyon 1585. in Fol. p. 279. La Version Française est plus recherchée même que l'Original. Deburc. n. 6208.

(24) Bibliothèque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Car. Opitii Singularium artis Typographicae Continuat. II. p. 20. Frid. Gotthilf Freytag *Analecra Litteraria*, Lipsiae, 1750. in 8vo. p. 293.

*Mich. Maittaire* dit, que ce Livre a été imprimé chez *Dolet*, dans ses *Annales Typograph.* T. V. P. I. Lond. 1741. in 4to. p. 348. L'on a remarqué, au contraire, dans le Catalogue des Livres imprimés de la Bibliothèque du Roi de France, Belles Lettres, T. I. p. 58. N. 909. qu'il a vu le jour chez *Sebastien Gryphius*. Ce Volume ne contient que la première partie de l'Ouvrage que *Dolet* avoit projeté, les deux autres parties n'ont jamais vu le jour.

*Jean Sturm* a fait réimprimer cet Ouvrage avec des additions, sous le Titre suivant: „Phrases & Formulae Lin- „guae Latinae elegantiores, *Stephano Do- „leto* Autore. Nunc denuo recognitae. „Cum Praefatione *Joan. Sturmi*. Qui- „bus adiecimus Connubium Aduerbio- „rum Ciceronianorum *Huberti Sussanaei*. „Cum Priuilegio Caesareo. M. D. LXXXVI. „Et à la fin: Argentorati excudebat *Jo- „sias Ribelius*. M. D. LXXXVI. in 8vo. „Pagg. 284. Sans la Préface de *Jean Sturm*, adressée à *Jean Baptiste Crato de Crastheim*, & datée de Strasbourg, le 2. Mars 1576. dans laquelle il dit, que c'est à la sollicitation de *Jean Crato de Crastheim* Médecin & Conseiller de l'Empereur, que *Josias Ribelius* a fait cette nouvelle Edition: & que *Jean Louis Havenreuter* l'a favorisé de ses soins, qu'il a augmenté le nombre des formules, & y a ajouté les citations des Auteurs d'où elles ont été tirées. Iii 3 Le

*Stephani Doleti Liber de officio Legati; de immunitate Legatorum; de legationibus Joannis Langiaci Episcopi Lemouicensis. Lugduni, 1541. in 4to. Fort-rare. (25)*

Le Traité annexé à cet Ouvrage, porte le Titre suivant: „Connubium aduerbiorum, id est, Elegans adverbiorum applicatio, & mirificus usus ex omnibus Ciceronis operibus, ordine Alphabeti demonstratus, locis unicuique assignatis. Ab Huberto Suffanaeo. Cum Privilegio. Et à la fin: Argentorati excudebat Josias Ribelius. M. D. LXXVI. in 8vo., Pagg. 118. Sans la Préface de Jean Crato De Crastheim adressée à son fils Jean Baptiste, & datée de Prague le 1. Juin, 1575. Il la commence en ces termes: „Anni sunt xxxvi. aut eo plus, cum Stephanus Doletus Latinarum loquutionum Formulas euulgavit, ista inscriptione libri usus: Primam illius partem ex nomine & uerbo loquutiones continere: Secundam significationes & constructiones uerborum: Tertiam usum particularum indeclinabilium: Sed praeter eam partem quae nominum & uerborum concinnas phrasas habet, nihil quod sciam de illo libro amplius in lucem prolatum. . . Hortatus sum . . . Josiam Ribelium ut suis typis, quibus elegantiores literas plurimum adiuuir, eum describeret, & si reliquas duas partes, quas ut dixi Doleti liber in fronte ostentat, nusquam reperiret, alium libellum, quem de eleganti adverbiorum ad uerba applicatione Hubertus Suffanaeus ante annos triginta in Francisci

Le „Valesii nomine apparere uoluit, & connubium adverbiorum nominauit, Phrasibus istis Latinis adderet. „

Je n'ai pas vu l'Edition de Strasbourg, 1580. in 8vo. citée par Mr. Freytag, l. c. p. 292. & dans la Bibliotheca Schwarziana, P. I. Altorfii, 1753. in 8vo. p. 54. où l'on remarque qu'elle est rare; mais j'ai trouvé chez M. Bünnemann, l'Edition qui porte le Titre suivant: „Phrasas & formulae Linguae Latinae elegantiores, Stephano Doletio Autore Nunc denuo recognitae. Cum Praefatione Jo. Sturmi. Quibus adiecimus Connubium Adverbiorum Ciceronianorum, Huberti Suffannaci. Cum Privilegio Caesareo. M. D. XCVI. Et à la fin: Argentorati excudebat Josias Ribelius. M. D. XCVI. in 8vo., Feuilles 247. Sans la Préface. C'est une Copie assez exacte de l'Edition de 1576. Si Mr. Freytag n'a pas connu cette Edition, il en a citée une autre de Strasbourg, 1610. in 8vo. que je n'ai pas pu déterrer. v. ses Analecta Litteraria p. 292.

(25) Mich. Maittaire Annal. Typograph. T. III. p. 90. Note \*. Bibliothèque ancienne & moderne de Mr. Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Caroli Opitii Singulare artis Typographicae Continuat. II. Mindae, 1744. in 4to. p. 20. Hamburgische Vermischte Bibliothek, Vol. II. p. 888.

Le second Enfer de *Dolet*, à Lyon, chez l'Auteur, 1544. in 8vo. *Très-rare.* (26)

p. 888. & Vol. III. p. 298. Note b. & 314. Hamburgische Berichte, 1744. p. 451. & 1745. p. 468. 469. Jo. Vogt Catal. Librorum rariorum, p. 239. Frid. Gotthilf Freytag Analecra Litteraria, p. 293. 294.

*Dolet* qui avoit été Secrétaire de *Jean De Langeac* Evêque de Tulles & Ambassadeur du Roi de France, à Venise, fait ici l'Histoire de cette Ambassade. Il a écrit plusieurs autres Livres dont le Catalogue me meneroit trop loin. Mr. *Maittaire* en a parlé successivement au commencement du Tome III. de ses Annales Typograph. & le P. *Niceron* en a donné une liste, dans ses Mémoires, T. XXI. p. 120. & suiv. Ils sont tous *rare*s, selon les Auteurs que j'ai citez à la tête de cet article. Ainsi le seul nom de *Dolet* à la tête d'un Ouvrage est un bon garant de sa *rareté*. Ceux qui n'ont été imprimé qu'une fois, sont les plus *rare*s: & sur tout ceux qu'il a fait imprimer dans sa maison, que les curieux recherchent avec beaucoup d'empressement, & qu'ils paient ordinairement assez cher.

(26) Mich. *Maittaire* Annal. Typograph. T. III. Hagae-Com. 1725. in 4to. p. 109. Note d. Bibliothèque ancienne & moderne de Jean Le Clerc, T. XXV. p. 75. Jo. Car. *Opitii* Singularium artis Typographicae Continuatio. II. Mindae, 1744. in 4to. p. 20. Hambur-

gische Vermischte Bibliothek, Vol. II. p. 888. & Vol. III. p. 298. Vcgt Catal. Librorum rariorum, p. 241.

*Antoine Du Verdier* dit, dans sa Bibliothèque, à Lyon, 1585. in Fol. p. 279. que ce petit Traité est in 16mo. & que *Dolet* l'a imprimé lui même. Le Sr. *De la Croix-Du Maine* dit au contraire, dans sa Bibliothèque, T. I. à Paris, 1584. in Fol. que ce Livret a été imprimé à Troye l'an 1544. par *Nicole Paris*, avec quelques Dialogues du dit *Dolet*. Mich. *Maittaire* croit l. c. que *Du Verdier* s'est trompé, & que le Sr. *De la Croix-Du Maine* à la vérité de son côté. Mr. *De la Monnoye* leve cette difficulté, dans les Jugemens des Savans de Mr. *Baillet*, T. IV. P. I. à Amsterd. 1725. in 12mo. p. 197. Note 5. où il dit, que c'est un petit in 8vo. imprimé uniquement à Lyon l'an 1544. chez l'Auteur, qui fit pourtant mettre dans une partie des Exemplaires, que c'étoit chez *Nicole Paris* à Trojes.

Mr. *Maittaire* qui n'a pas vu ce Traité, croit que *Dolet* l'a écrit à Paris en 1544. pendant qu'il y étoit en prison: & s'imagine que c'est à l'occasion de cet emprisonnement, qu'il l'a composé; mais Mr. *De la Monnoye*, qui a vu ce Livret, s'exprime tout autrement, dans une remarque que l'on voit dans les Jugemens des Savans d'*Adrien Baillet*, T. IV. P. I. p. 196. où il dit, que la Pièce en Vers intitulée

Le

